

Nos formations en 2025-2026

Urbanisme et aménagement des territoires

Du niveau — bac+2 à bac+8

L'action publique et les services aux collectivités représentent un véritable gisement d'emploi. Les métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et des collectivités territoriales participent au quotidien des habitants d'une ville, d'un département, d'une région en termes d'habitat, d'accessibilité, d'environnement, d'espaces verts. La décentralisation croissante fait des collectivités territoriales un véritable gisement d'emploi, dans près de 300 métiers.

Que vous souhaitiez devenir **agent de développement local, développeur urbain, responsable environnement, cadre financier en collectivité territoriale ou chef de projet en développement local...** le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) vous propose une offre de formation adaptée à votre projet professionnel et à votre situation personnelle.

Le Cnam s'adapte à la situation de chacun

Ouverte aux salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants... cette offre de formation vous permet d'approfondir vos connaissances, de développer de nouvelles compétences ou d'acquérir un diplôme.

À finalité professionnelle marquée, nos formations débouchent sur des diplômes d'enseignement supérieur reconnus du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3^e cycle, ou des certificats ciblés sur des compétences bien identifiées.

Le Cnam vous propose des modalités de formation compatibles avec votre activité professionnelle : cours du soir et du samedi, cours groupés en journée, formation ouverte et à distance (Foad) avec tutorat, contrats d'apprentissage et de professionnalisation... L'organisation des formations en unités d'enseignement (UE) capitalisables vous permet en outre de bâtir un parcours modulaire et individualisé, diplômant ou non, et de progresser à votre rythme.

Le Cnam, acteur de votre réussite

Pour vous aider à réussir, le Cnam s'appuie sur un corps professoral de qualité, issu du monde académique comme du monde professionnel et adapte ses cursus en association avec les acteurs sociaux-économiques pour répondre avec réactivité aux besoins réels des entreprises.

Enfin, le Cnam vous propose un accompagnement personnalisé, de l'inscription jusqu'à la recherche d'un emploi, grâce à une offre de services diversifiée et adaptée à votre situation personnelle : accueil, information, devis, conseil individuel à l'orientation, mise à niveau, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétence, bibliothèques et centres de documentation spécialisés...

Le Cnam vous informe, vous accompagne et vous conseille

La fabrique des compétences

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

292 rue Saint-Martin, Paris 3e, accès 17

www.cnam-paris.fr

Contact

01.40.27.23.30 (10h à 12h et de 14h à 18h)

contact_paris@lecnam.net

Nos formations diplômantes

Accès bac+2

Licence professionnelle

[LP10401A](#)

[Développement de projets
de territoires parcours
Responsable de projets
urbains, environnementaux et
territoriaux](#)

Accès bac+3 et bac+4

Master

[MR10501A](#)

[Urbanisme et aménagement
parcours Aménagement, villes
et territoires](#)

[MR12104A](#)

[Gestion de l'environnement
Organisation et transition vers
un développement durable](#)

Accès bac+5

Doctorat

[DOC4100A](#)

[Architecture, urbanisme,
environnement](#)

Nos certifications d'établissement

Certificat de compétence

[CC2000A](#)

[Gestion des services publics
territoriaux en France et en
Europe](#)

[CC13400A](#)

[Management de la ville
intelligente et durable](#)

Certificat de spécialisation

[CS1000A](#)

[Gestion comptable et financière
des collectivités territoriales](#)

[CS6800A](#)

[Innovation publique dans
les territoires : politiques et
management](#)

le cnam



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contact

territoires.cnam.fr

intec.cnam.fr